



Basse-Normandie

Bulletin régional d'information n°8 février 2014

Ce premier numéro de l'année a pour objet de vous présenter un compte-rendu des instances régionales qui se sont tenues au mois de janvier et de vous donner les principales informations syndicales de la région. Bonne lecture !

CTREA du 17 janvier 2014

Ce CTREA avait pour objet de présenter les structures (fermeture/ouverture de classes) de l'EAP pour la rentrée 2014.

- **Structures**

Ouvertures prévues dans le public :

- **CAPA PAUM à Saint-Hilaire**: la DGER a donné son accord de principe (sic) et devrait fournir une rallonge de 1200h à la DGH régionale.

Commentaire du SNETAP : Saint-Hilaire semble enfin obtenir quelque chose, après avoir refusé un CAPA soigneur-équidé, une 3ème, la DRAAF semble enfin saisir l'urgence à assurer un avenir à l'EPL. Néanmoins, un doute subsiste si la rallonge n'était pas donnée, cela poserait problème évidemment car il faudrait trouver la DGH ailleurs. Où ? Dans les autres EPL de la région ?

- **CAPA SMR en mixité des publics au CFA de Sées site Alençon** (avis favorable du CR)

Pour le reste, c'est tout dans le public, car ont été refusés :

- La Seconde GT du Robillard (avis défavorable DRAAF)
- Le CAPA travaux paysagers à Alençon alors même que le double flux en BAC PRO s'arrête à la rentrée prochaine.

Commentaire du SNETAP: Alençon est sur la même problématique que Saint-Hilaire : un petit établissement torpillé par la réforme du bac pro, des effectifs sur le déclin, des finances qui virent au rouge et qui devient un problème pour la maison mère (Sées). A la différence de Saint-Hilaire, rien n'est proposé pour pallier à la fin du double flux. Le SRFD s'est déplacé sur le site en décembre 2013 en promettant une ouverture en 2015. Promesse lointaine qui n'engage pas à grand'chose !

- Le BTSA GPN de Vire
- Le BTS économie sociale et familiale d'Alençon

➔ **Le seul BTSA qui ouvrira à la prochaine rentrée sera à la MFR des Moutiers-en-Cinglais (BTSA DATR), il sera en formation initiale et fera une concurrence frontale à celui de Sées.**

Commentaire du SNETAP: on voit où le cœur de la DGER balance ! Encore une preuve que c'est l'enseignement agricole privé qui est favorisé dans cette région !

Suite à la présentation de la carte scolaire, les élus SNETAP ont présenté leur avis :

Le SNETAP-FSU approuve les trop rares ouvertures de classes dans le public. Sur la carte scolaire dans son ensemble, nous exprimons les plus sérieuses réserves :

- sur le manque d'ambition pour l'EAP qui confirme la prédominance de l'EA privé au détriment du service public d'éducation (voir le BTS)**
- sur les conditions d'élaboration de cette carte où le manque de transparence et l'improvisation règnent trop souvent.**

Précision:le vote de la carte scolaire des formations professionnelles par le conseil régional aura lieu à la mi-février.

● **Autres points abordés :**

- Tendances BOP (budget opérationnel de programme) enseignement technique agricole déconcentré 2014 (en langage clair l'argent que reçoit la DRAAF du ministère mais dont elle gère la répartition) :
 - Le budget est en baisse de 300000€ passant de 22820000€ à 22520000€
 - Le budget des AE (les EPL vont devoir compenser), des bourses, des déplacements des agents sur 2 EPL va entre autres baisser.
- Le cas des postes gagés a également été évoqué. Ils plombent les finances des CFA-CFPPA.

Commentaire SNETAP : leur « dégageant » s'il s'avère nécessaire devra se faire en respectant les règles du mouvement.

- Lutte contre le décrochage : mise en place d'un dispositif régional (2011) et national (SIECLE SDO)

Bernard Ludewig présente ensuite le suivi de cohorte pour le BAC PRO qu'il a entrepris depuis 2011.

Commentaire SNETAP: on peut regretter que le SRFD maintienne une confidentialité sur ce travail très intéressant sous prétexte qu'il pourrait être récupéré et mal interprété !

- Problème des fiches de service au Robillard:le SNETAP-FSU demande à ce que la rentrée 2014 s'organise dans la sérénité.
- Remplissage du document unique par les maitres de stage:ceux-ci ne le font pas toujours pour cause de « paperasserie » supplémentaire. Le SRFD rappelle qu'on ne peut partir en stage sans ce document unique

Rencontre DGER le 24 janvier 2014 à Coutances

Suite à la visite du ministre dans la Manche, le **SNETAP-FSU Basse-Normandie** a rencontré Madame Riou-Canals DGER et Monsieur Jean Cézard DRAAF Basse-Normandie pour faire le point sur la situation de notre collègue documentaliste Anne MARTIE-PEYTAVIT de Saint-Lô Thère. Rappelons que le SNETAP-FSU souhaitait a minima la prolongation du contrat de Madame Quetel (un contrat AE qui s'est terminé le 20 janvier 2014) qui aide notre collègue au quotidien de façon à envisager sa cdisation rapidement et à moyen terme la création pour les agents handicapés qui ont en besoin de postes à profils à la fois au service de l'agent en tant qu'AVP et au service de l'établissement. Donc la création de vrais postes pérennes, stables et à la charge du ministère ce qui n'est pas le cas aujourd'hui. Il est vrai que ces postes n'existent pas et qu'il faut les inventer. Est-ce utopique de demander à notre ministère de régler une solution qui concerne une poignée d'agents ?

L'entretien a été une source de profonde déception même si notre collègue a pu longuement exposer son cas et ses revendications. L'impression que la DGER découvrait le dossier était palpable. La DGER dans un long monologue a campé sur ses positions : à savoir que les solutions doivent être trouvées au cas par cas localement et donc à la charge des établissements via le fonds handicap. Cependant, ces solutions ne résolvent pas la problématique des agents handicapés au sein du ministère. **On peut dire que la DGER a une attitude contradictoire** : elle affiche en permanence la recherche de solutions au cas par cas, mais quand l'agent lui-même a trouvé une solution sur mesure, cette solution est rejetée par l'administration ! **La recherche d'une solution doit se faire au bénéfice de l'agent handicapé et pas l'inverse !**

En attendant, la personne qui aidait en toute confiance notre collègue a été recasée sur un poste TFR à 70 % et donc avec perte de salaire et une nouvelle personne que notre collègue ne connaît pas va lui succéder. A la lassitude de notre collègue face à cet éternel recommencement, la DGER répond qu'il faut « **essayer** ». Un désagréable parfum d'infantilisation flottait dans l'air.

Quelques engagement ont été pris, la DGER accepte la création d'un groupe de travail sur ce sujet car le problème est national et concerne une douzaine d'agents et le DRAAF s'engage à garantir les ressources financières de l'EPL pour Mme Quetel (ex-AVP) et sa remplaçante. Par ailleurs, les heures de remplacement de notre collègue pourraient être reprises par Madame Quetel de façon à limiter sa perte de salaire.

Le combat continue et le SNETAP se réserve maintenant le droit d'envisager des actions plus radicales.

CREA du 29 janvier 2014

Loi du 8 juillet 2013

La région est désormais en charge de la carte des formations scolaires professionnelles, cela concerne l'éducation nationale, l'enseignement agricole et toutes ses familles, l'enseignement maritime et l'apprentissage. Avant les régions étaient consultés pour avis, maintenant il y a clairement un transfert de compétence. L'animation du CREA devra sûrement évoluer, mais le ministère n'a transmis aucune consigne. Laurent Beauvais aimerait une approche complète de la carte scolaire qui devrait être présentée au C.A.E.N du mois de mai. A ce titre **le CR voudrait élaborer un carte scolaire triennale (2015,2016,2017) de toutes les composantes de l'enseignement.** Le DRAFF, Corinne Feret et Annie Rossi (en charge de l'apprentissage au CR) ont déclaré vouloir travailler dans l'échange et la concertation.

Commentaire du SNETAP-FSU : nous avons dit à Corinne Feret que les représentants du personnel souhaitaient être consultés et que nous espérons qu'il y aurait vraiment échange et concertation.

Structures

Les demandes d'ouverture ont été examinées. Pour le public voir le CTREA. Le SNETAP-FSU a donné son avis, voir également plus haut.

→ Dans le privé, la MFR de Haleine obtient l'ouverture du Terminale Bac Pro agroéquipement
Commentaire du SNETAP : la stratégie de décroisement des MFR a été souvent dénoncée par le SNETAP. Elle passe encore une fois. Le DRAAF a déclaré que cette ouverture se ferait à moyens constants et a demandé aux MFR à ce qu'il n'y ait plus de demandes de ce type (sourire du représentant des MFR)

→ Saint-Gabriel-Brécy obtient un CAPA SMR. **Difficultés de l'École du paysage et de l'horticulture de Saint-Gabriel-Brécy (UNREP)** qui est proche de la fermeture. Il manque 30 élèves pour l'équilibre financier. 30 emplois sont en jeu. Des MFR proches de l'établissement ont ouvert des formations équivalentes. Les finances de l'établissement dépendaient de la générosité d'une famille de donateurs.

→ La MFR des Moutiers-en-Cinglais obtient un BTSA DATR en formation initiale. Intervention du SNETAP-FSU sur notre inquiétude sur le recrutement du BTSA DATR dans la région sachant qu'un établissement (Sées) a déjà cette formation et beaucoup de mal à recruter.

Suivi de cohorte

Ce suivi s'inscrit dans le cadre de la lutte contre le décrochage scolaire.

Déjà deux suivis:2009-2012, 2010-2013. Un débat s'est ouvert une nouvelle fois sur le Bac Pro en trois ans. Il y a quasi unanimité du CREA contre cette réforme.

Le représentant des Jeunes Agriculteurs se demande si l'on va pouvoir continuer à installer des jeunes avec le Bac Pro tant le niveau d'exigences a baissé alors que le métier est de plus en plus technique et qualifié. Il déplore que l'agriculture soit une voie de garage pour les jeunes et il avertit que l'agriculture a de moins en moins besoin de main d'œuvre !

Commentaire du SNETAP-FSU : le SNETAP demande la mise en place de classes passerelles pour les élèves en difficulté et l'abandon de cette réforme désastreuse.

Produire autrement

Le DRAAF informe le CREA de la démarche de M. Le Foll. Des groupes de travail seront mis en place.

Commentaire du SNETAP-FSU : un nouvel horizon radieux semble s'ouvrir pour l'agriculture française, mais on attend toujours l'interdiction des pesticides !

Section régionale

→ **Le prochain congrès régional SNETAP-FSU aura lieu le 20 mars 2014 à Vire. Il s'agit de préparer le congrès national qui aura lieu à Arras du 9 au 12 avril 2014.**

Le Bureau régional du SNETAP-FSU Basse-Normandie à votre service

Secrétaire : Nicolas LE BORGNE (nicolas.le-borgne@educagri.fr)

Adjoints :Lydie PRIEUR (lydie.prieur@educagri.fr) et Yohann LEVRAY (yohann.levray@educagri.fr)

Trésorier : Thierry RAYNAL

Thierry RAYNAL est également membre de la CAP des PCEA

Trésorière-adjointe:Marie BUNEL (marie.bunel@educagri.fr)

Le Secrétariat Régional est chargé d'assurer une cohérence régionale dans la politique du SNETAP et il participe aux Instances Régionales et Nationales.

Il réunit 2 à 3 fois par an un Conseil Syndical Régional destiné à dresser un

bilan des problèmes rencontrés dans les établissements.

N'hésitez pas à nous contacter !

<http://www.snetap-fsu.fr/>